

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VINS de VILLENEUVE

Médaille d'or. Genève 1896.

Emile MONNET, Lausanne.**THÉÂTRE DE LAUSANNE****Dimanche 22 janvier 1899**

Bureau 7 h. 1/2 Rideau 8 h.

PRIX DU DIMANCHE

LES

Bourgeois de Pont-ArcyComédie en 5 actes,
par Victorien Sardou.Billets à l'avance chez MM. Tarin
et Dubois.Service des tramways à la sortie.
(Pontaise et Lutry). Prix : double du
tarif ordinaire**CHOCOLAT RIBET
LAUSANNE****Au lieu de Fr. 4 70,****FR. 2 SEULEMENT
FRANCO****Une papeterie à Fr. 2.**

CONTENU : PRIX DE MAGASIN

Dans une belle boîte solide	Fr. 0 40
100 feuilles beau papier	
poste	» 2 —
400 enveloppes, 2 gran-	
deurs	» 1 —
12 bonnes plumes d'acier	» 0 30
1 porte plume	» 0 10
1 crayon superfin	» 0 20
1 flacon encre noire	
chancellerie	» 0 30
1 gomme fine	» 0 10
1 bâton de cire	» 0 20
3 feuilles papier buvard	» 0 10

Fr. 4 70

5 papeteries, fr. 8 —; 10 p^r fr. 15 —.
Demander les papeteries à fr. 2 —,
Franco contre envoi du montant,
sans cela, en remboursement.**Article lucratif pour reven-****deurs.**En 4 ans, 35,000 ont été vendus.
Elles sont encore mieux confection-nées maintenant.
Imprimerie, fabrique de papier,
A. Niederhäuser, Granges
(Soleure).**En 2-3 jours**les goîtres et toute grosseur au cou
disparaissent; 1 sac. à fr. 2 de mon eau
antigoitreuse suffit. Mon huile pour
les oreilles guérit tout aussi rapidement
bourdonnements et écoulement d'oreilles.
1 sac. fr. 2.
S. Fischer, 244, rat. à Grub (Appenzell Rh. E.).

POUR FR. 10.50
REMONTOIRS ARGENT
cuvette argent cylindre 10 rubis, garantie
5 ans pour Dames et Messieurs (S.S.)
François TISSOT, Chaux-de-Fonds.
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

(Emission autorisée dans le canton de Vaud par décision du
Conseil d'Etat du 6 décembre 1898.)**DU 16 AU 31 JANVIER 1899****Souscription publique
à 100,000****Obligations à Primes****DE 20 FRANCS**émises en vertu de l'arrêté du Gouvernement en date du
22 février 1892**de l'ÉTAT DE FRIBOURG (Suisse)**

et en conformité de la convention du 26 juillet 1898.

Ces obligations sont remboursables avec primes ou au pair. Elles parti-
cipent à deux tirages au sort qui auront lieu chaque année le 15 juin
et le 15 décembre. — Le 1^{er} tirage aura lieu le 15 juin 1899.
Le tableau des tirages comprend des primes de

Fr. 50,000; 30,000; 28,000; 10,000; 8,000; 7,000; 5,000; etc.

**Toutes les obligations non primées ou non sorties à Fr. 20
seront remboursées 40 francs.**Les tirages seront effectués publiquement à Fribourg, en présence d'un
Délégué du Gouvernement et d'un notaire assermenté. Le fonds de
garantie nécessaire pour assurer les remboursements et le paiement des
primes des obligations est déposé en espèces à la Banque de l'Etat
de Fribourg (Etablissement garanti par l'Etat).Ces obligations sont affranchies de tout impôt. Le paiement des primes
et le remboursement des titres seront faits, sans aucune retenue, à la
Caisse de la Banque de l'Etat, 4 mois après le tirage.**EN OUTRE, chaque obligation concourt, avec 20 numéros
spécialement indiqués en marge de chaque titre, à deux tirages
supplémentaires de primes pour un total de 600,000 francs,
qui auront lieu le 15 décembre 1902 et le 15 décembre 1904.****Plusieurs primes peuvent, par conséquent, être obtenues avec un
seul titre.**Le nombre et l'importance des primes des nouvelles obligations sont
plus élevés que dans aucune autre émission similaire, et font de ces titres
une valeur exceptionnellement avantageuse et recommandable.Fribourg (Suisse), Janvier 1899. **BANQUE D'ÉPARGNE**
Eccis & C^{ie}

On souscrit : Dans le Canton de Vaud :

à la Banque cantonale vaudoise et dans ses Agences,
et les autres Banques du canton.**Première Fabrique de Choucroute, Berne.**Diplôme Méd. d'argent
Berne 1895 **E. FAZAN** Genève 1896

expédie au plus bas prix du jour

Choucroute et compote aux raves. 1^{re} qualité.
équivalent aux produits de Strasbourg et de la Fildern en qualité
et coupe.

Fabrique avec voie industrielle à Bümplitz.

Adressez toutes correspondances; **E. FAZAN, Berne.**

— Téléphone. —



Machine à écrire pratique.

DACTYLEPrix : 210 francs. Poids : 3 kg.
Concessionnaires

pour la Suisse romande :

BRICQUET et FILS, GENÈVE

Demander les catalogues.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE
S. DÉGALLIER 15
3, Place St-François, 3.
LAUSANNE

DUBOIS FRERES

GRAND-PONT — LAUSANNE

Maison fondée en 1835.

BANQUE CHANGE RECOUVREMENTSAchat et vente de Fonds publics. — Actions, Obligations
Lots à primes. — Gérance de Capitaux.Change de valeurs étrangères, aux meilleurs cours du jour.
Paiement de coupons.**Caisse d'Épargne populaire**

DE

L'UNION VAUDOISE DU CRÉDIT**3 1/2 0/0**

Conditions les plus avantageuses.

Intérêt dès le 16 du mois pour versements de la première
quinzaine, et dès le 1^{er} du mois suivant pour ceux de la se-
conde quinzaine.**Remboursement** à toute époque, moyennant avertisse-
ment de deux semaines jusqu'à 500 francs et d'un mois au-delà.S'adresser au *Siège central de l'Union*, Pépinet, 2, Lau-
sanne, ou dans l'une des 12 agences du canton.

RHUMATISME A la suite de travaux faits dans une cave humide, il
me faisait beaucoup souffrir surtout par les changements de température.
Après avoir essayé plusieurs méthodes curatives qui toutes ont été infruc-
tueuses, je me suis adressé à la **Polyclinique privée de Glaris** qui m'a
traité par correspondance et m'a guéri. Quoiqu'il y ait déjà quelque temps de
cela, aucune rechute ne s'est produite et je ne souffre plus. Je ferai part de
ma guérison à d'autres malades qui pourraient avoir besoin du même traite-
ment que moi: Chambrellen s/Neuchâtel, le 9 décembre 1896. Arthur Béguin,
jardinier. — Vu pour légalisation de la signature du citoyen Arthur Béguin,
apposée en notre présence, à Rochefort, le 9 décembre 1896. Le juge de paix :
B. Ducommun. Béguin-Bähler, secrétaire communal. — Adresse: **Polycli-
nique privée**, Kirchstrasse, 405, Glaris.

La Caisse hypothécaire cantonale**VAUDOISE**

reçoit des dépôts d'au moins 1000 fr.

à un an de terme, intérêt 3 1/2 0/0.

à trois ans de terme, » 3 60 »

exigibles en tous temps, après l'expiration du
terme, moyennant 3 mois d'avis.Elle prend à sa charge les frais de timbres et ports.
Agence dans chaque district, à Vallorbe et à Ste-
Croix.**Züricher Post**

et Gazette Commerciale

Organe politique quotidien de 1^{er} rang.Nous informons le public que la régie des annonces et
réclames de ce journal nous est confiée à partir du 1^{er}
janvier 1899.Vu son excellente renommée, son ancienneté, son im-
portance et sa grande diffusion, la *Züricher Post* compte
parmi les tout premiers journaux et la valeur de sa publi-
cité en est d'autant plus appréciée.Nous en recommandons vivement l'emploi à notre
clientèle, ainsi qu'au public en général.**HAASENSTEIN ET VÖGLER**

Agence de Publicité.

FAITES VOS ACHATS

dans les

MAGASINS**DE VOTRE VILLE**vous favoriserez ainsi le commerce du Pays et vous pourrez
mieux vous rendre compte des prix et de la qualité des mar-
chandises qu'en vous adressant au dehors.